



HAL
open science

LE ROLE DE LA FRANCE DANS L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. LE ROLE DE LA FRANCE DANS L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE. *Panoramiques*, 2003, 62, pp.130-135. halshs-01145705

HAL Id: halshs-01145705

<https://shs.hal.science/halshs-01145705>

Submitted on 25 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un bas, des hauts, un bas...

Le rôle de la France dans la dynamique démographique de l'Algérie

par Gérard-François Dumont

À l'origine des connaissances statistiques sur l'Algérie, le différentiel démographique avec la France et l'Algérie est considérable. Lors du premier dénombrement de la population de l'Algérie, en 1845, les effectifs des musulmans sont estimés à 2,028 millions d'habitants, alors que la France métropolitaine compte 36 millions d'habitants. Un siècle après, lors du recensement de 1954, année où commence la guerre d'Algérie, la population musulmane atteint 8,745 millions d'habitants, tandis que la France (métropole) compte 43,9 millions. En 2001, la population de l'Algérie est

évaluée à 31 millions contre 59,2 millions en France métropolitaine. En un peu plus d'un siècle et demi, la population totale musulmane de l'Algérie s'est donc multipliée par 15 tandis que celle de la France métropolitaine ne s'est multipliée que par 1,64.

Considérant désormais le potentiel démographique mesuré par les effectifs des générations ayant moins de 20 ans, l'Algérie compte, en 2002, 14,8 millions de jeunes, soit presque autant que la France métropolitaine, 15,1 millions.

La rapide croissance démographique de l'Algérie conduit régulièrement au poncif habituel proféré au sujet des pays du tiers monde : pourquoi font-ils autant d'enfants ? Or l'évolution démographique algérienne s'explique en partie par l'importance des liens de ce pays avec la France. D'abord, la formidable croissance démographique de l'Algérie a des causes exogènes, avec les techniques médicales et hygiénistes diffusées par la France coloniale. Ensuite, la décélération s'explique notamment par la restriction d'avantages alloués par l'Hexagone à l'Algérie indépendante et par la diffusion de comportements facilités par les liens avec l'ancienne métropole.

Colonisation et améliorations sanitaires

Dans les premières décennies de la colonisation, la croissance démographique de l'Algérie est modeste. Certes, le recul de la mortalité dans certains territoires fait croître le mouvement naturel, mais différents événements jouent en sens contraire. Ainsi l'Algérie connaît-elle une série de calamités entre les dénombrements de 1866 à 1872 : épidémie de choléra en 1867, famine de 1868, typhus de 1869 et 1872, sans oublier le soulèvement de 1871, suivi d'une violente répression. Au XIX^e siècle, l'accroissement naturel est donc en moyenne faible, même

Dans les premières décennies de la colonisation, la croissance démographique de l'Algérie est modeste.

s'il est parfois significatif sur telle ou telle partie de territoires bénéficiant d'aménagements propices aux conditions sanitaires et aux progrès économiques. Par exemple les grands travaux entrepris dans la Mitidja (drainages et aménagements, assèchement de marais), réalisés à fin de production agricole,

concourent localement, en assainissant les terres, à un début de baisse de la mortalité.

En dépit de la surmortalité due à certains épisodes meurtriers de la conquête coloniale et des réactions militaires aux insurrections, l'augmentation de la population musulmane signifie que l'amélioration des conditions sanitaires, permise notamment par l'aménagement du territoire, commence à avoir des effets, même si l'écart d'espérance de vie avec les populations d'origine européenne demeure élevé.

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, la baisse de la mortalité devient générale. D'une part, l'administration coloniale assure la « paix civile », le déroulement normal des transactions courantes, et facilite en conséquence la croissance de la production agricole des régions potentiellement excédentaires en assurant des débouchés. La nutrition et la régularité des approvisionnements s'améliorent : la dernière famine algérienne connue date de 1867. D'autre part, à partir de 1890, l'administration multiplie les vaccinations et forme des sages-femmes qui remplacent les matrones.

La croissance démographique déclenchée par la France

Au XX^e siècle, la France accentue la diffusion des techniques médicales. Certes la mobilisation des Algériens dans la Première Guerre mondiale provoque une surmortalité : 26 150 Algériens musulmans et 12 000 Français d'Algérie (s'ajoutant au 1,3 million de métropolitains). Mais, dans ces années 20, le taux d'accroissement naturel de l'Algérie s'installe continûment au-dessus de 1 %, puis dépasse 2 % dans les années 30. Les famines chroniques et les grandes épidémies disparaissent sur l'ensemble du territoire algérien et la baisse de la mortalité devient régulière. L'Algérie commence sa transition démographique. Les causes de cette première baisse de la mortalité sont, pour l'essentiel, exogènes. En effet, la conception, la décision, et une bonne part de l'exécution des actions à l'origine de la baisse de la mortalité sont le fait de Français. Dans le même temps, la scolarisation, le travail des hommes, et encore moins celui des femmes, n'évoluent guère.

Les déterminants du lien entre baisse de la mortalité et de la fécondité ne peuvent donc exercer d'effets. En outre, le comportement des populations musulmanes et européennes entretient l'isolement de la première, comme l'illustre, par exemple, le régime de l'indigénat.

En raison de la baisse de la mortalité, le taux de natalité s'accroît mécaniquement sous l'effet d'une meilleure fertilité permise par la fin des épidémies et d'une augmentation des femmes en âge de féconder, compte tenu de la moindre mortalité maternelle et infanto-adolescente.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Algérie se trouvant mêlée au conflit, la mobilisation provoque la mort, de 1942 à 1945, de 6 000 musulmans Algériens et de 10 000 Français d'Algérie.

Après la Seconde Guerre mondiale, le taux de mortalité algérien poursuit sa baisse avec le développement du réseau et des pratiques sanitaires. Néanmoins, au milieu du XX^e siècle, les niveaux de mortalité de la population musulmane algérienne sont encore relativement élevés par rapport à ceux de la métropole, même s'il sont plus faibles que dans les autres pays d'Afrique septentrionale. En effet, en dépit d'une extension du réseau sanitaire, à un rythme plus ou moins rapide selon les régions, les conditions culturelles et sociales ne sont guère favorables à un abaissement rapide de la mortalité au niveau européen. D'abord, l'acquisition de réflexes d'hygiène se fait lentement. Ensuite, la médecine traditionnelle et le statut de la femme empêchent la systématisation des consultations médicales. Nombre de femmes musulmanes ne peuvent être visitées à domicile, même en cas de nécessité, par un médecin de sexe masculin. Aussi, bien qu'en diminution, les accidents puerpéraux sont-ils encore nombreux, et les mortalités maternelle et infantile ne peuvent s'abaisser au niveau français. Ceci explique que, à la fin des années 40, l'Algérie ait une mortalité analogue à celle de l'Inde, malgré une infrastructure meilleure et un niveau de vie bien plus élevé, alors très supérieur à la Malaisie semi-musulmane.

Puis, avec l'amélioration continue de l'état sanitaire, dans les années 50, le taux d'accroissement naturel dépasse 30 pour

mille habitants, niveau exceptionnel, parmi les plus élevés du monde.

Chiffres...

Ce niveau n'est pas sensiblement abaissé par la guerre d'Algérie. Certes, cette dernière provoque une surmortalité : du côté de l'ALN (Armée de Libération Nationale), le 2^e Bureau estime à 157 600 morts, dont 143 600 tués au combat, 14 000 victimes de purges et de luttes de clan. Parmi les enrôlés de l'armée française (militaires supplétifs), l'estimation est de 7 000 morts. A cela il faut ajouter les civils comprenant 16 378 tués par attentat et 13 296 civils disparus de 1954 à 1962, puis pour l'essentiel les harkis massacrés en 1962, soit 65 000. Au total, de 1954 à 1962, la surmortalité liée à la guerre d'Algérie et aux luttes de pouvoir concerne 260 000 Algériens musulmans. En dépit de ce caractère meurtrier, la guerre d'Algérie n'a guère d'effet sur les effectifs globaux de la population, en raison de la dynamique de la première étape de la transition démographique.

G.-F. D.

Le soutien de la France à une natalité « nationaliste »

En 1962, l'indépendance acquise, la démographie algérienne peut continuer au même rythme d'autant que le nouvel État dispose de moyens permettant de pérenniser le système socio-sanitaire, d'ailleurs soutenu par la coopération française. Le choix politique de l'Algérie indépendante se tourne vers un système soviétique avec la nationalisation des outils de production, tant dans l'agriculture que dans l'industrie, et avec l'institution par le parti unique d'une réglementation croissante des activités économiques. Se fondant sur sa production d'hydrocarbures, l'Algérie s'installe dans une économie de rente qui permet de financer les besoins sanitaires de sa population.

La France facilite le régime de parti unique et ses choix de politique économique, notamment en acceptant de surpayer les

hydrocarbures algériens par rapport aux cours du marché mondial. Certes, après les efforts conduits par la médecine métropolitaine en Algérie, la volonté collectiviste des premières années de l'indépendance conduit à privilégier l'aide sanitaire des pays communistes qui se délestent de leurs médicaments superflus, souvent périmés, et qui ne sont pas nécessairement utiles pour lutter contre la morbidité et la mortalité dans un pays méditerranéen. Néanmoins, la mortalité continue à baisser, prolongeant le mouvement précédemment entamé dans la première moitié du XX^e siècle, notamment grâce aux campagnes de vaccination.

Le taux de natalité algérien ne commence à décroître légèrement que dans les années 70, ce qui n'empêche pas les naissances annuelles d'augmenter de 603 000 en 1970 à 845 000 en 1985.

Concernant la natalité, elle reste, de l'indépendance aux années 70, de l'ordre de 50 pour mille habitants, proche des records mondiaux. Le pouvoir algérien, contrairement à ses voisins ou à l'Égypte, demeure officiellement nataliste. Dans un discours du 20 juin 1969, le Président Boumediène prend position : « Nous ne sommes pas partisans de fausses solutions telles que la limitation des naissances. » Selon les dirigeants algériens, la croissance démographique rend nécessaire le développement par le « socialisme ». Dans cet esprit, la délégation algérienne, à la tête du « groupe des 77 » (celui des pays non alignés) lors de la conférence de Bucarest en 1974, déclare que « la meilleure pilule, c'est le développement ». L'année 74 est également celle du premier choc pétrolier, qui donne à l'Algérie une certaine euphorie politique et financière.

Le soutien français à l'économie algérienne de rente n'a pas d'équivalent au Maroc et en Tunisie, où le maintien, durant une dizaine d'années, d'un taux d'accroissement naturel particulièrement élevé ne se constate

pas. Aussi le Maroc passe-t-il de 12,4 millions d'habitants en 1960 à 24,7 millions en 1980 (+ 99 %), alors que l'Algérie passe de 10,9 millions d'habitants en 1960 à 25,3 millions en 1980 (+ 132 %).

Le taux de natalité algérien ne commence à décroître légèrement que dans les années 70, ce qui n'empêche pas les naissances annuelles d'augmenter de 603 000 en 1970 à 845 000 en 1985. En raison de la croissance du nombre de femmes en âge de procréer et du niveau de l'indice de fécondité : 7,3 enfants par femme en moyenne de 1950 à 1954, 7,4 en 1970-1974, et encore 6,7 en 1980-1984.

Plusieurs facteurs sont alors défavorables à un abaissement significatif de la fécondité. D'abord, l'Algérie n'a aucune raison de modifier ses comportements démographiques, puisque sa surnatalité, exceptionnelle au Maghreb, rappelons-le, n'a pas d'effet négatif sur le niveau de vie de ses habitants. En second lieu, cette surnatalité est vantée par les pouvoirs publics, car elle exprime selon eux un nationalisme justifié après cent trente ans de colonisation française. En troisième lieu, dans l'Algérie « rentière » d'avant 1986, la demande potentielle de travail extérieur féminin est moins vitale, et l'offre est moins forte, non seulement faute d'entreprises étrangères, mais aussi du fait des choix politiques en faveur de l'industrie lourde, alors que, par ailleurs, le régime veut donner des gages aux musulmans intégristes. Enfin, la place de la femme dans la société reste seconde comme le confirme le code de la famille promulgué en 1984.

Le rôle de la France dans la décélération démographique

Puis, notamment en raison du contre-choc pétrolier du milieu des années 80, la donne change radicalement et le rythme de baisse de la fécondité s'accélère considérablement. Cette évolution, comme la précédente, est très dépendante de la France pour deux raisons.

D'abord, l'ancienne métropole, après avoir diversifié ses approvisionnements, surtout après les chocs pétroliers, surpasse dans une moindre mesure les hydrocarbures algériens.

Le gouvernement algérien qui pouvait auparavant déployer une politique du « Tout-État-providence » en a moins les moyens : l'économie collectiviste et brimant l'esprit d'entreprise échoue, le contre-choc pétrolier diminue les recettes d'exportation, tandis que les besoins croissent avec la population. À compter du milieu des années 80, les conditions de vie de l'Algérien se détériorent nettement. Antérieurement, l'agrandissement de sa famille n'avait guère de conséquences dommageables en matière de nourriture, de logement, et la première éducation scolaire était assurée. Désormais, un enfant de plus multiplie les insuffisances en matière de logement, de revenus du travail, de coûts éducatifs. Il devient donc « raisonnable » d'adapter la fécondité à une mortalité abaissée.

Les Algériens qui avaient en partie bénéficié de la rente pétrolière doivent s'adapter à une réalité nouvelle et diminuent alors leur fécondité sous l'effet de plusieurs facteurs.

Auparavant, les Algériens étaient relativement riches, une part de la rente pétrolière étant distribuée sous forme de revenus directs et de services sociaux contribuant notamment à supporter le coût d'une famille nombreuse. Les revenus étaient largement utilisés à l'achat de biens importés, faute de production locale. Le contre-choc pétrolier réduit les moyens d'importer, et donc le niveau de vie réel. Les Algériens qui avaient en partie bénéficié de la rente pétrolière doivent s'adapter à une réalité nouvelle et diminuent alors leur fécondité sous l'effet de plusieurs facteurs. D'abord, il est plus difficile de nourrir un nombre élevé d'enfants dans un pays qui s'appauvrit. Ensuite, la crise du logement est plus aiguë que chez leurs deux voisins du fait de la politique conduite. En conséquence, les jeunes peuvent difficilement s'établir, ce qui retarde les mariages (l'âge au mariage passe de 18,3 ans en 1966 à près de 28 ans

en 2000) et le calendrier de la natalité. En plus, l'urbanisation s'accroît dans les années 80, contribuant à la baisse de la fécondité. Par ailleurs, l'alphabétisation des enfants s'est généralisée pendant l'époque de prospérité ; à partir de 1986, le pli de la scolarisation ayant été pris et son coût devenant moins supportable, la réduction du nombre d'enfants apparaît comme une solution.

La seconde raison expliquant le rôle de la France dans le changement démographique radical en Algérie a pour origine la nouvelle politique migratoire de l'Hexagone. En généralisant au milieu des années 70 les possibilités de regroupement familial, la France accueille dans l'Hexagone un nombre croissant de familles algériennes, et surtout de femmes algériennes alors qu'auparavant l'immigration était essentiellement masculine. Aussi la nature de l'immigration algérienne en France change-t-elle. Majoritairement temporaire, selon le mode de la *noria*, elle n'impliquait une installation pérenne que pour une minorité de personnes. La circulation d'informations entre la France et l'Algérie ne s'effectuait que par des hommes servant de main-d'œuvre pour quelques années. Avec l'essor du regroupement familial, la circulation d'informations entre la France et l'Algérie s'effectue par les femmes et par les jeunes filles qui font savoir aux femmes algériennes ce que signifie la contraception. Les échanges se multiplient entre les femmes algériennes vivant en Algérie et leurs consœurs vivant à l'étranger, ces dernières les instruisant sur d'autres comportements. Les Algériennes ont donc davantage de contacts avec des émigrées plus nombreuses qui font connaître d'autres modes de vie.

Moins de 2,5 en 2001 selon les sources les plus fiables.

Parallèlement, les médias français, très présents à travers les télévisions, diffusent chaque jour une image d'une famille restreinte en nombre d'enfants. Le suivi des chaînes de télévision et de radios occidentales, captées par des paraboles plus difficiles

à censurer que les périodiques, informe sur des éléments de modernité susceptibles de faire évoluer les modes de vie.

Aussi, après 1986, la baisse de la fécondité s'installe-t-elle, contenant les naissances malgré le nombre rapidement croissant de parents : à 6,7 enfants/femme avant 1986, la fécondité diminue à 5,4 pour la période 1985-1989, puis à 3,8 enfants/femme en 2001 selon le PRB, mais à moins de 2,5 en 2001 selon les sources les plus fiables. Même si les divergences sur le niveau exact des données algériennes publiées sont permanentes, la tendance n'est pas contestable : une baisse de la fécondité des deux tiers en trente ans, puisque le nombre moyen d'enfants par femme était même monté à 8,1 au début des années 70.

Liens ineffaçables

En un demi-siècle, la population de l'Algérie s'est multipliée par 3,5 passant de 8,9 millions d'habitants en 1950 à 31 millions en 2001, en dépit des ponctions démographiques de la guerre, de l'émigration européenne faisant suite à l'indépendance, des émigrations arabes et berbères, et des cent mille morts des conflits civils commencés dans les années 90. Cette augmentation résulte d'un taux de croissance particulièrement élevé sur une longue période en raison du caractère retardé de la baisse de la fécondité. Effectivement, le taux annuel d'accroissement total algérien avoisine 3,0 % pendant vingt ans, durant les années 70 et 80. Ensuite, la rapidité de la baisse de la fécondité est remarquable, davantage que les hypothèses les plus basses effectuées dans les années 80. Les premiers effets d'inertie estompés, elle entraîne une diminution de près d'un tiers du taux d'accroissement entre les années 80 et 90. De fait, la pyramide des âges de l'Algérie prend la forme d'un sapin, avec des effectifs des générations les plus jeunes moindres que ceux des générations précédentes.

Depuis deux siècles, chaque étape de l'évolution de la population algérienne est, pour une large part, dépendante de la France. Au xx^e siècle, la mortalité ne commence à baisser qu'au fur et à mesure des aménagements de la puissance coloniale et de sa

volonté de diffuser les techniques sanitaires. Au xx^e siècle, la nette accélération de la baisse de la mortalité, et l'accroissement du taux d'accroissement naturel qui en résulte, sont la suite directe des investissements sanitaires des médecins, des infirmières, et des œuvres religieuses françaises. C'est encore le lien avec la France qui explique la surmortalité des années de la Seconde Guerre mondiale. Après celle-ci, l'intensification du réseau sanitaire permet la poursuite de la baisse de la mortalité, autorisant une croissance démographique particulièrement élevée. Après l'indépendance, le surcroît de devises, dû aux conditions spéciales faites par la France aux hydrocarbures algériens, explique en partie le retard de l'Algérie dans la seconde étape de la transition démographique, c'est-à-dire dans la baisse de la fécondité. Puis la rapidité de cette baisse est facilitée par le développement des réseaux familiaux entre la France et l'Algérie, permis par la nouvelle politique migratoire de la France, réseaux au sein desquels circulent des comportements et des attitudes nouvelles.

Comme la plupart des pays, l'évolution de la population algérienne s'inscrit dans une démographie politique. Elle ne peut se comprendre sans considérer les cheminements historiques d'une Algérie dont les conséquences des liens avec la France sont ineffaçables.

Gérard-François DUMONT

PanoramiqueS

1^{er} trimestre – 2003 N° 62

Éléments bibliographiques

Dumont Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Armand Colin, 2001.

Dumont, Gérard-François, *Les migrations internationales*, Paris, Éditions Sédés, 1995.

Montenay, Yves, « Méditerranée : les contrastes démographiques », *Population & avenir*, n° 655, novembre-décembre 2001.

Wackermann, Gabriel et alii, *Un carrefour mondial, La Méditerranée*, Paris Ellipses, 2001.